

RAPPORT SEMESTRIEL

2025

Innovative Medicine for everyone everywhere

TABLE DES MATIERES

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	5
2	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES	14
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2025	39
4	ATTESTATION DIJ RESPONSABLE DE L'INFORMATION	44



Chapitre 1

		1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	5
1.1	Elé	éments financiers synthétiques	5
1.2	Fai	its marquants du 1 ^{er} semestre 2025	6
1.3	Rés	sultats financiers	9
1.3.	1	Produits opérationnels	9
1.3.2	2	Les charges opérationnelles	9
1.3.3	3	Eléments de bilan	10
1.4	Ris	sques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxiè	eme
	sen	mestre de l'exercice	11
1.5	Rel	lations avec les parties liées	11

1 Rapport semestriel d'activité

1.1Eléments financiers synthétiques

Le tableau ci-après résume les comptes semestriels consolidés condensés établis pour les périodes de 6 mois se terminant le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024 :

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Produits opérationnels	2 199	1 445
Chiffre d'affaires	1031	0
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	1 168	1 445
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	(10 862)	(9 430)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	(270)	(288)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(8 932)	(8 274)
Autres produits et charges opérationnels	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	(8 932)	(8 274)
Produits financiers	0	28
Charges financières	(403)	(700)
RESULTAT FINANCIER	(403)	(672)
RESULTAT AVANT IMPÔT	(9 336)	(8 945)
Charge d'impôt	0	0
RESULTAT NET	(9 336)	(8 945)
Résultat de base par action (€)	(0,5)	(0,6)
Résultat dilué par action (€)	(0,5)	(0,6)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(9 336)	(8 945)

Les résultats de la Société au 30 juin 2025 se caractérisent par les principaux éléments suivants :

- Adocia a reconnu un chiffre d'affaires de 1 million d'euros sur le premier semestre 2025 qui reflète essentiellement les revenus liés à l'étude de faisabilité relative à la technologie AdOral®, appliquée à une nouvelle incrétine pour un partenaire non divulgué à ce jour. La société n'a pas enregistré de revenu au cours du 1er semestre 2024.
- Des autres produits opérationnels courants de 1,2 million d'euros en légère diminution de 0,3 million d'euros par rapport aux six premiers mois de 2024. Cette baisse s'explique par la baisse du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) en lien avec la baisse des dépenses éligibles.
- Des charges opérationnelles qui s'élèvent à 11,1 millions d'euros, en hausse de 1,4 million d'euros par rapport aux six premiers mois de 2024. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de la charge IFRS 2, sans impact sur la trésorerie, liée aux nouveaux plans d'actions gratuites 2024 pour 1,2 million d'euros ainsi que l'impact de change sur la créance Tonghua Dongbao, créance en USD comptabilisée en décembre 2024 et non réglée au 30 juin 2025 qui a généré une perte de change nette de 0,8 million d'euros sur le semestre partiellement compensée par une baisse des dépenses de R&D.
- **Des charges financières** de 0,4 million d'euros, contre 0,7 million d'euros au cours des 6 premiers mois de 2024, liées principalement aux charges calculées sur le contrat de location.

- Une perte avant impôt qui, compte tenu des éléments ci-dessus, s'élève à 9,3 millions d'euros en légère dégradation par rapport à celle constatée l'an dernier sur la même période (8,9 millions d'euros).
- Une position de trésorerie de 7,1 millions d'euros au 30 juin 2025, comparée à 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2024. Cette position inclut 9,7 millions d'euros reçus lors du placement privé en février 2025. La consommation de trésorerie liée aux activités pour les six premiers mois de l'année s'élève à 11,8 millions d'euros, contre 10,6 millions au premier semestre 2024 (hors financement).
 - Sur le mois de juillet 2025, la Société a reçu l'intégralité de son Crédit Impôt Recherche dû au titre de 2024 pour un montant de 2,8 millions d'euros ainsi que le paiement d'étape de 10 millions de dollars (soit un net de 9 millions de dollars compte tenu d'une retenue à la source de 10%) en provenance de son partenaire chinois Tonghua Dongbao portant ainsi sa trésorerie à 15,1 millions d'euros au 31 août 2025. Cette trésorerie renforcée permet à la Société de financer ses activités jusqu'au deuxième trimestre 2026, sans tenir compte des revenus éventuels générés par les partenariats futurs, ni de l'exercice des BSA émis lors de la levée de février 2025 qui pourrait générer jusqu'à 10 millions d'euros si la totalité des BSA était exercée.
- Les dettes financières nettes (hors impacts IFRS 16) s'élèvent à 3,3 millions d'euros à fin juin 2025, en baisse de 1,3 million d'euros par rapport au 31 décembre 2024 à la suite des remboursements effectués lors du semestre. La maturité de ces emprunts reste inchangée à fin août 2026.

1.2Faits marquants du 1^{er} semestre 2025

Au cours du premier semestre 2025, Adocia a poursuivi les avancées sur son portefeuille diversifié de projets et de plateformes. L'entreprise a continué à mener des discussions avec des partenaires existants tout en élargissant sa portée à de nouveaux partenaires potentiels, en s'appuyant sur des données cliniques et précliniques récentes obtenues sur plusieurs de ses plateformes.

BioChaperone[®] Lispro en Chine : Résultats positifs de l'essai clinique de Phase 3 sur l'insuline ultra-rapide chez les personnes atteintes de Diabète de Type 2 en Chine, résultats sur le Diabète de Type 1 attendus pour Q4 2025

Le partenaire Tonghua Dongbao a initié deux études de Phase 3 avec l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro chez environ 1500 personnes atteintes de Diabète de Type 1 ou 2 en 2022. La dernière visite du dernier patient (LPLV) atteint de Diabète de Type 2 a été annoncé le 12 décembre 2024¹, déclenchant un paiement de 10 millions de dollars (soit un net de 9 millions de dollars compte tenu d'une retenue à la source de 10%) reçu en juillet 2025. Le dernier patient de l'étude sur le Diabète de Type 1 a été dosé en janvier 2025, ce qui devrait permettre l'annonce des premiers résultats en Q4 2025.

En juillet 2025, Adocia et son partenaire Tonghua Dongbao ont annoncé des résultats positifs de cet essai clinique de Phase 3 chez les personnes atteintes de Diabète de Type 2^2 , démontrant une non-infériorité sur la réduction de l'HbA1c à 26 semaines en comparaison avec Humalog® (critère principal), ainsi qu'une réduction significative de l'excursion glycémique après un repas test (critère secondaire clé). La glycémie moyenne sur la journée suivie par ASG en 10 points, un critère d'évaluation important, a également été significativement réduite en comparaison avec Humalog®.

Les résultats sur le Diabète de Type 1 devraient être publiés dans les prochaines semaines. Tonghua Dongbao devrait ensuite soumettre le dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché de l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro à l'examen de la CDE, autorités réglementaires chinoises. L'obtention de l'autorisation de mise

¹ Communiqué de Presse, 12 décembre 2024, ADOCIA et Tonghua Dongbao annoncent le dernier dosage dans une étude clinique de Phase 3 de BioChaperone[®] Lispro, étape associée à un paiement de 10 millions de dollars.

² Communiqué de Presse, ²⁵ juillet ²⁰²⁵, ADOCIA et Tonghua Dongbao annoncent les résultats positifs de l'essai clinique de Phase ³ sur l'insuline ultra-rapide BioChaperone[®] Lispro (THDB0206 injection) chez les personnes atteintes de diabète de Type ².

sur le marché conduirait à un paiement d'étape supplémentaire de 20 millions de dollars U.S. et à des redevances à deux chiffres sur les ventes à percevoir par Adocia.

BioChaperone® GLP-1 – Amyline / BioChaperone® CagriSema : combiner les nouvelles générations de traitement anti-obésité

BioChaperone® CagriSema offre une combinaison stable de cagrilintide et de semaglutide compatible avec un stylo à injections multiples. Les données générées à ce jour sont prometteuses en ce qui concerne ses avantages commerciaux et de fabrication par rapport à la combinaison de cagrilintide et de semaglutide actuellement développée par Novo Nordisk qui, pour l'instant, nécessite que chaque peptide soit dans des chambres séparées, dans un stylo à usage unique. BioChaperone® CagriSema offre des avantages significatifs en termes de fabrication et d'usage. L'utilisation d'un stylo multi-dose existant permet de remplacer quatre auto-injecteurs pour 4 semaines de traitement par un seul stylo et d'autre part, un tel stylo offre une flexibilité du dosage ce qui pourrait être une évolution prochaine de ces traitements hormonaux.

Adocia présentera les derniers résultats précliniques obtenus avec BioChaperone® CagriSema lors de la prochaine réunion annuelle du PODD (Partnership Opportunities in Drug Delivery - Boston, États-Unis, 27-28 octobre 2025).

La technologie BioChaperone® est en cours d'évaluation pour d'autres formulations de peptides difficiles à formuler. La priorité est d'obtenir un partenariat sur cette technologie.

M1Pram: droits d'exclusivité toujours en vigueur pour Sanofi, poursuite des discussions autour de ce partenariat

M1Pram est une association fixe d'analogues de l'insuline et de l'amyline qui a pour ambition de répondre au besoin médical non couvert de l'obésité chez les personnes insulino-dépendantes. Adocia a accordé à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat sur M1Pram pour 10 millions d'euros³. Les discussions autour de ce partenariat sont toujours en cours.

Une étude clinique de phase 2b aux Etats-Unis, prévoyant l'inclusion de 140 patients ayant un diabète de type 1 et un $IMC^4>30 kg/m^2$, a été préparée. Adocia a achevé la fabrication des lots cliniques. Le lancement de cette étude est conditionné à la signature d'un accord sur le produit.

AdoShell®: preuve de concept in vivo sur des cellules souches sécrétrices d'insuline et AdoShell® Islets: préparatifs en cours pour la soumission à l'essai clinique

La plateforme technologique innovante AdoShell® est conçue pour implanter des cellules sécrétrices d'insuline humaine provenant, soit de donneurs décédés (îlots de Langherans), soit de cellules souches afin d'obtenir un traitement curatif pour le diabète de Type 1 sans immunosuppression.

Adocia a présenté ses dernières données précliniques sur la technologie AdoShell® lors de deux conférences scientifiques en septembre : la 34ème conférence annuelle de l'European Society for Biomaterials (ESB 2025) et le 61ème congrès de l'EASD (European Association for the Study of Diabetes). Les résultats présentés ont démontré des avancées majeures obtenues avec la plateforme AdoShell®5.

La preuve de concept *in vitro et in vivo* sur des cellules souches sécrétrices d'insuline a été établie. La maturation *in vitro* et *in vivo* après encapsulation d'îlots dérivés de cellules souches immatures dans AdoShell® a été démontrée. La fonctionnalité et l'efficacité à long terme de ces îlots encapsulés ont été confirmées *in vivo*.

Le travail préparatoire pour soumettre une demande d'essai clinique auprès des autorités réglementaires concernant AdoShell® avec des îlots humains a progressé et l'implant a été adapté à l'échelle humaine avec succès. Cependant, les derniers essais réalisés par les chirurgiens ont amené à optimiser le design de l'implant, et des ressources ont été

³ Communiqué de Presse, 5 juillet 2023, ADOCIA accorde à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat sur M1Pram pour 10 millions d'euros et obtient l'engagement d'investisseurs pour une levée de fonds de 10 millions d'euros.

⁴ L'IMC est l'indice de masse corporelle, calculé de la manière suivante : masse d'une personne en kg, divisée par le carré de sa taille en mètres.

⁵ Communiqué de presse du 24 Juin 2025 - ADOCIA présente lors des conférences ADA & IPITA la mise à l'échelle humaine et la bonne transposition d'AdoShell® des îlots pancréatiques humains aux îlots dérivés de cellules souches.

allouées à l'établissement de la preuve de concept sur des cellules souches. En conséquence, le calendrier est ajusté et la soumission est désormais prévue au troisième trimestre 2026.

AdOral®: Administration de peptides par voie orale pour remplacer les injections

Adocia a mis au point une technologie de délivrance orale de peptides, permettant de passer de formes injectables à des formes orales, et a obtenu des résultats précliniques prometteurs sur le semaglutide (GLP-1). Des données sur AdOral® Sema ont été présentées à la conférence de l'ATTD 2025 (18ème Conférence internationale sur les technologies et les traitements avancés du diabète, 19-22 mars 2025, Amsterdam, Pays-Bas).

Le seul GLP-1 commercialisé sous forme orale à ce jour, Rybelsus®, a réalisé 3,4 milliards de dollars de vente dans le monde en 2024 et environ 1,8 milliards de ventes au 1er semestre 20256. La délivrance orale est un facteur clé pour augmenter l'adhésion des patients atteints de diabète et/ou d'obésité. Cependant, la faible biodisponibilité des peptides administrés par voie orale nécessite la production de quantités extrêmement importantes de peptides, ce qui entraîne un coût de revient élevé et une chaîne d'approvisionnement limitée par une capacité de fabrication restreinte. La technologie AdOral® d'Adocia a démontré jusqu'à présent une biodisponibilité nettement améliorée, ce qui suggère que pour une même capacité de fabrication de peptides, un plus grand nombre de patients pourraient être traités à un coût de revient beaucoup plus faible. La technologie AdOral® a également démontré une variabilité interpatients plus faible en termes d'absorption orale des peptides, ce qui suggère un meilleur contrôle potentiel du profil pharmacocinétique des peptides administrés par voie orale via la technologie AdOral® par rapport aux technologies existantes.

A partir de 2026, le semaglutide sera libre de droit dans de nombreux pays, et de nombreuses sociétés se préparent au lancement de biosimilaires d'Ozempic (forme injectable). Cette situation crée une opportunité pour AdOral® Sema puisque ce produit est breveté et sera libre d'exploitation.

La technologie AdOral® fait actuellement l'objet d'un accord de collaboration de Recherche et de Développement avec un partenaire non divulgué pour une application à une nouvelle incrétine. Tous les coûts liés à cet accord sont à la charge du partenaire.

AdoGel®: administration longue durée de peptide pour réduire les injections

Adocia a pris la décision de mettre en pause le projet AdoGel® afin de concentrer ses efforts techniques sur AdoShell®, BioChaperone®, BC CagriSema, et AdOral®.

Gouvernance

En septembre 2024, le conseil d'administration avait approuvé la cooptation de Valérie Moumdjian au comité d'administration d'Adocia. L'Assemblée Générale du 11 juin 2025 a confirmé cette cooptation.

En outre, le conseil d'administration du 16 avril 2025 a proposé le renouvellement des mandats de Ekaterina Smirnyagina et Olivier Soula. L'Assemblée Générale de 2025 a approuvé ces décisions.

Le Conseil d'administration est composé de 6 membres (2 femmes et 4 hommes). Parmi ces membres, 4 administrateurs sont indépendants.

⁶ Tiré du rapport annuel 2024 et du rapport semestriel 2025 de Novo Nordisk.

1.3 Résultats financiers

1.3.1 Produits opérationnels

Le tableau suivant présente le détail des produits opérationnels pour chacune des périodes :

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Chiffre d'affaires (a)	1031	0
Contrat de recherche et de collaboration	1031	0
Revenus des licences	0	0
Subvention, crédit d'impôt recherche et autres (b)	1 168	1 445
PRODUITS OPERATIONNELS (a) + (b)	2 199	1 445

Les produits opérationnels sur les 6 premiers mois de l'année 2025 reflètent les revenus liés à l'étude de faisabilité relative à la technologie AdOral[®], appliquée à une nouvelle incrétine pour un partenaire non divulgué à ce jour pour 1 million d'euros ainsi que le Crédit Impôt Recherche (CIR) de 1,2 million d'euros.

En 2024 sur la même période, les produits opérationnels étaient composés uniquement du CIR en l'absence de chiffre d'affaires.

1.3.2 Les charges opérationnelles

Le tableau suivant présente le détail des charges opérationnelles par fonction pour chacune des périodes :

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(8 341)	(7 072)
Frais généraux	(2 790)	(2 646)
CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES	(11 131)	(9 719)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement, les coûts de sous-traitance (dont études précliniques et essais cliniques), les coûts de propriété intellectuelle, les achats de matériels (réactifs et autres consommables), de produits pharmaceutiques et autres matières premières.

Ces dépenses ont atteint 8,3 millions d'euros pour le premier semestre 2025, en hausse de 1,3 million d'euros par rapport au premier semestre 2024. Cette variation s'explique principalement par l'impact de la perte de change nette sur la créance THDB (pour 0,8 million), créance en USD comptabilisée en décembre 2024 et non réglée au 30 juin 2025 ainsi que l'impact de la charge IFRS 2 relative aux plans d'actions gratuites (sans impact sur la trésorerie) pour 0,8 million d'euros partiellement compensée par une baisse des dépenses de R&D. Ces dépenses de recherche et développement représentent 75% des charges opérationnelles au 30 juin 2025, pourcentage relativement stable par rapport au 30 juin 2024.

Les frais administratifs et frais généraux incluent les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que les coûts de prestation de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société.

Ils se sont élevés à 2,8 millions d'euros au 30 juin 2025 en hausse de 0,2 million d'euros par rapport au 30 juin 2024. Cette hausse provient principalement de l'impact de la charge IFRS 2 relative aux plans d'actions gratuites (sans impact sur la trésorerie) pour 0,4 million d'euros.

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles courantes par nature de dépenses, pour chacune des deux périodes :

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Achats consommés	(389)	(437)
Charges de personnel	(4 578)	(4 262)
Paiements en actions	(1 346)	(152)
Charges externes	(4 431)	(4 459)
Impôts et taxes	(117)	(120)
Dotation aux amortissements et provisions	(270)	(288)
CHARGES OPERATIONNELLES	(11 131)	(9719)

Les achats consommés de matières, produits et fournitures s'élèvent à 0,4 million d'euros au 30 juin 2025 et sont stables par rapport à la même période l'année dernière.

Les charges de personnel enregistrent une légère hausse entre les deux périodes, passant de 4,3 millions d'euros sur la première moitié de l'année 2024 à 4,6 millions d'euros sur le premier semestre 2025 soit une hausse de 7%. Cette hausse est liée principalement à la prime exceptionnelle allouée à Gérard Soula conformément aux décisions de l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 juin 2025.

Le poste paiements en actions de 1,3 million d'euros au 30 juin 2025 intègre l'impact des plans mis en place les années précédentes. La forte hausse est liée aux nouveaux plans attribués en 2024 et qui sont détaillés en note 6 Capitaux propres. En application de la norme IFRS 2, ces charges correspondent à la juste valeur des instruments de capitaux attribués aux dirigeants et aux salariés. Ces éléments sont sans impact sur les comptes sociaux ni sur la trésorerie de la Société, hormis l'impact du forfait social.

Les charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux. Ces dépenses s'élèvent à 4,4 millions d'euros au 30 juin 2025, stables par rapport à 2024 sur la même période. Cette stabilité s'explique par la comptabilisation d'une perte de change nette de 0,8 million d'euros sur la créance Tonghua Dongbao, créance en USD comptabilisée en décembre 2024 et non réglée au 30 juin 2025, compensée par une baisse des dépenses de R&D.

Les impôts et taxes s'établissent à 0,1 million d'euros au 30 juin 2025, à un niveau stable comparé à l'an passé.

Les dotations aux amortissements et provisions s'établissent à 0,3 million d'euros au 30 juin 2025 stables par rapport à la même période l'année dernière.

1.3.3 Eléments de bilan

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS	30/06/2025	31/12/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 096	7 533
Total actif	27 239	27 019
Capitaux propres	(617)	(3 089)
Dettes financières	10 469	11830

La Société affiche une situation de trésorerie au 30 juin 2025 de 7,1 millions d'euros à comparer à 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Les capitaux propres consolidés passent de -3,1 millions d'euros au 1^{er} janvier 2025 à -0,6 million d'euros à fin juin 2025. Cette amélioration s'analyse principalement par les éléments suivants :

- +1,6m€: exercice des BSA restants de la ligne de financement PACEO, ligne qui s'est terminée en février 2025
- +8,9m€: augmentation de capital suite à la levée de fonds de février 2025 (9,7m€ en brut, net des frais de transaction)
- +1,3m€: contrepartie en capitaux propres de la charge IFRS 2 sur les paiements fondés sur des actions
- -9,3m€: impact du résultat du semestre

Les **dettes financières** à fin juin 2025 s'élèvent à 10,5 millions d'euros en baisse de 1,4 million d'euros par rapport au 31 décembre 2024. Elles sont constituées par la dette de PGE contractée auprès de la BPI, HSBC, BNP et LCL pour un montant total de 3,3 millions d'euros et de la dette locative comptabilisée conformément à IFRS 16 dans le cadre de l'opération de « sale and lease back » du bâtiment aillant eu lieu en 2022 (7,2 millions d'euros).

1.4 Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice

Les facteurs de risques affectant la Société ont été mis à jour dans le document d'enregistrement universel relatif aux comptes clos le 31 décembre 2024, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), le 29 avril 2025 (dans le paragraphe 1.4). Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document d'enregistrement universel, disponible sur le site internet de la Société.

1.5 Relations avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en note 23 du chapitre 4.1.5.4 du document d'enregistrement universel relatif aux comptes clos le 31 décembre 2024.

ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES



Chapitre 2

	2 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES	14
2.1 Co	omptes consolidés condensés	14
2.1.1	Bilan consolidé, IFRS	14
2.1.2	Compte de résultat consolidé IFRS	15
2.1.3	Variation des capitaux propres IFRS	16
2.1.4	Tableau de flux de trésorerie IFRS	17
2.1.5	Analyse détaillée du BFR	18
2.2 Ev	ènements postérieurs au 30 juin 2025	18
2.3 Fa	its marquants	18
2.4 M	éthodes et principes comptables	21
2.4.1	Base de préparation des états financiers	21
2.4.2	Méthodes comptables	21
2.4.3	Utilisation de jugements et d'estimations	22
2.4.4	Principes de consolidation	23
2.5 No	otes aux états financiers consolidés semestriels	23

2 Etats financiers semestriels condensés

2.1Comptes consolidés condensés

2.1.1 Bilan consolidé, IFRS

Actif IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2025	31/12/2024
Actif courant		22 538	22 449
Stocks		230	220
Clients et comptes rattachés	3	8 123	8 596
Autres actifs courants	4	7 090	6 099
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	7 096	7 533
Actif non courant		4700	4 570
Autres immobilisations incorporelles		2	5
Terrains	1	0	0
Bâtiments et constructions	1	2 461	2 413
Matériel de Laboratoire	1	207	222
Autres immobilisations corporelles	1	603	483
Actifs financiers		1427	1 448
TOTAL ACTIF		27 239	27 019

Passif et capitaux propres IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2025	31/12/2024
Passifs courants		19838	20 853
Dettes financières - part courante	7	3 288	3 260
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	1 950	3 530
Provisions pour risques et charges - part non courante		0	96
Autres passifs courants	9	14 601	13 967
Passifs non courants		8018	9 254
Dettes financières - part non courante	7	7 181	8 570
Provisions à long terme	8	836	684
Autres passifs non courants		0	0
Capitaux propres	6	(617)	(3 089)
Capital social		1828	1 566
Prime d'émission		40 197	29 863
Réserve de conversion		(16)	39
Réserves - part du groupe		(33 290)	(25 237)
Résultat - part du groupe		(9 336)	(9 321)
Capitaux propres - part du Groupe		(617)	(3 089)
Intérêts minoritaires		0	0
TOTAL PASSIF		27 239	27 019

2.1.2 Compte de résultat consolidé IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Produits opérationnels		2 199	1 445
Chiffre d'affaires	11	1031	0
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	12	1168	1 445
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	13-14	(10 862)	(9 430)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	15	(270)	(288)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(8 932)	(8 274)
Autres produits et charges opérationnels		0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	10	(8 932)	(8 274)
Produits financiers		0	28
Charges financières		(403)	(700)
RESULTAT FINANCIER	16	(403)	(672)
RESULTAT AVANT IMPÔT		(9 336)	(8 945)
Charge d'impôt		0	0
RESULTAT NET		(9 336)	(8 945)
Résultat de base par action (€)	17	(0,5)	(0,6)

Résultat dilué par action (€)	(0,5)	(0,6)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(9 336)	(8 945)
Ecarts actuariels sur IFC	0	0
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	0	0
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	(9 336)	(8 945)

2.1.3 Variation des capitaux propres IFRS

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Autres éléments du résultat global (OCI)	Résultat de la période	Total Capitaux Propres
SOLDE AU 31/12/2023	14 089 930	1 409	18 275	(6 5 1 3)	1076	(21 162)	(6 914)
Résultat de l'exercice 2024						(9 321)	(9 321)
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel				0	37		37
Résultat global de la période				0	37	(9 321)	(9 284)
Ecart de conversion				31			31
Affectation du résultat 2023				(21 162)		21 162	0
Augmentation de capital	207 683	21	1 979				2 000
Frais d'augmentation de capital							0
PACEO	1 350 000	135	9 794				9 929
Emission d'actions gratuites et exercice d'instruments de capitaux propres (BSA/BSPCE)	11 587	1,2	(1,2)	58			58
Paiement fondé sur des actions				1 240			1 240
Contrat de liquidité - neutralisation des actions propres			(184)	34			(149)
Autres							0
Total des relations avec les actionnaires	1 569 270	157	11 589	(19 799)	0	21 162	13 109
SOLDE AU 31/12/2024	15 659 200	1 566	29 863	(26 311)	1 114	(9 321)	(3 089)
Résultat de l'exercice 2025						(9 336)	(9 336)
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel							0
Résultat global de la période						(9 336)	(9 336)
Ecart de conversion				(57)			(57)
Affectation du résultat 2024				(9 321)		9 321	0
Augmentation de capital	2 125 000	213	8 729				8 942
Frais d'augmentation de capital							0
PACEO	300 000	30	1 575				1 605
Emission d'actions gratuites et exercice d'instruments de capitaux propres (BSA/BSPCE)	195 790	20	(20)				0
Paiement fondé sur des actions				1 346			1 346
Contrat de liquidité - neutralisation des actions propres			49	(78)			(29)
Autres							0
Total des relations avec les actionnaires	2 620 790	262	10 333	(8 109)	0	9 321	11807
SOLDE AU 30/06/2025	18 279 990	1828	40 197	(34 420)	1 114	(9 336)	(617)

2.1.4 Tableau de flux de trésorerie IFRS

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Résultat net	(9 336)	(8 945)
Dotation nette aux amortissements & provisions (hors actif circulant)	268	272
Plus ou moins-value de cession d'actifs immobilisés	0	0
Charges et produits calculés	1 305	246
Impôts versés	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(7 763)	(8 426)
Coût de l'endettement financier net	0	0
Variation des produits constatés d'avance	(0)	(0)
Variation du BFR	(1 490)	(1 854)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(9 253)	(10 281)
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles	(212)	(177)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles	0	0
Variation d'actifs financiers non courants	(8)	(15)
Cession d'actifs financiers non courants	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(220)	(193)
Augmentation de capital et exercice BSA (*)	10 579	8 055
Nouveaux emprunts et avances remboursables	0	0
Remboursements d'emprunts et d'avances remboursables (dont dettes de loyers)	(1 544)	(212)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	9 035	7 843
VARIATION DE LA TRESORIE NETTE	(438)	(2 630)
Trésorerie d'ouverture	7 533	12 961
Trésorerie de clôture	7 096	10 331

^(*) dont en 2025 : 9,7 millions d'euros liés à l'augmentation de capital du 28 février 2025 (8,9 millions d'euros net des frais de transactions) et 1,6 million d'euros provenant de l'exercice de 300 000 BSA (le reliquat de la ligne de financement PACEO mise en place avec Vester Finance en mars 2024). En 2024 : 2 millions d'euros liés à l'augmentation de capital du 21 mars 2024 et 6 millions d'euros provenant de l'exercice de 745 000 BSA PACEO (44% de la ligne).

2.1.5 Analyse détaillée du BFR

En milliers d'euros	Variation 2025/2024	Variation 2024/2023
Stock	(27)	(380)
Clients et comptes rattachés	473	107
Autres créances et avances	(1 149)	(1078)
Charges constatées d'avance / autres créances	159	124
Fournisseurs et comptes rattachés	(1 580)	(1 083)
Autres dettes	634	457
VARIATION DU BFR	(1 490)	(1 854)

Composantes de la trésorerie nette consolidée analysée par nature et rapprochement avec le bilan :

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Dépôt à terme < 3 mois	0	0
Disponibilités	7 096	7 533
TRESORERIE NETTE	7 096	7 533

2.2 Evènements postérieurs au 30 juin 2025

Sur le mois de juillet 2025, la Société a reçu l'intégralité de son Crédit Impôt Recherche dû au titre de 2024 pour un montant de 2,8 millions d'euros ainsi que le paiement d'étape de 10 millions de dollars (soit un net de 9 millions de dollars compte tenu d'une retenue à la source de 10%) en provenance de son partenaire chinois Tonghua Dongbao, renforçant ainsi sa trésorerie à 15,1 millions d'euros au 31 août 2025.

La Société et son partenaire chinois THDB ont annoncé, le 25 juillet 2025, des résultats positifs de l'essai clinique de Phase 3 sur l'insuline ultra-rapide BioChaperone[®] Lispro chez les personnes atteintes de diabète de Type 2.

2.3 Faits marquants

Au cours du premier semestre 2025, Adocia a poursuivi les avancées sur son portefeuille diversifié de projets et de plateformes. L'entreprise a continué à mener des discussions avec des partenaires existants tout en élargissant sa portée à de nouveaux partenaires potentiels, en s'appuyant sur des données cliniques et précliniques récentes obtenues sur plusieurs de ses plateformes.

BioChaperone[®] Lispro en Chine : Résultats positifs de l'essai clinique de Phase 3 sur l'insuline ultra-rapide chez les personnes atteintes de Diabète de Type 2 en Chine, résultats sur le Diabète de Type 1 attendus pour Q4 2025

Le partenaire Tonghua Dongbao a initié deux études de Phase 3 avec l'insuline ultra-rapide BioChaperone[®] Lispro chez environ 1500 personnes atteintes de Diabète de Type 1 ou 2 en 2022. La dernière visite du dernier patient (LPLV)

atteint de Diabète de Type 2 a été annoncé le 12 décembre 2024⁷, déclenchant un paiement de 10 millions de dollars (soit un net de 9 millions de dollars compte tenu d'une retenue à la source de 10%) reçu en juillet 2025. Le dernier patient de l'étude sur le Diabète de Type 1 a été dosé en janvier 2025, ce qui devrait permettre l'annonce des premiers résultats en Q4 2025.

En juillet 2025, Adocia et son partenaire Tonghua Dongbao ont annoncé des résultats positifs de cet essai clinique de Phase 3 chez les personnes atteintes de Diabète de Type 28, démontrant une non-infériorité sur la réduction de l'HbA1c à 26 semaines en comparaison avec Humalog® (critère principal), ainsi qu'une réduction significative de l'excursion glycémique après un repas test (critère secondaire clé). La glycémie moyenne sur la journée suivie par ASG en 10 points, un critère d'évaluation important, a également été significativement réduite en comparaison avec Humalog®.

Les résultats sur le Diabète de Type 1 devraient être publiés dans les prochaines semaines. Tonghua Dongbao devrait ensuite soumettre le dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché de l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro à l'examen de la CDE, autorités réglementaires chinoises. L'obtention de l'autorisation de mise sur le marché conduirait à un paiement d'étape supplémentaire de 20 millions de dollars U.S. et à des redevances à deux chiffres sur les ventes à percevoir par Adocia.

BioChaperone® GLP-1 – Amyline / BioChaperone® CagriSema : combiner les nouvelles générations de traitement anti-obésité

BioChaperone® CagriSema offre une combinaison stable de cagrilintide et de semaglutide compatible avec un stylo à injections multiples. Les données générées à ce jour sont prometteuses en ce qui concerne ses avantages commerciaux et de fabrication par rapport à la combinaison de cagrilintide et de semaglutide actuellement développée par Novo Nordisk qui, pour l'instant, nécessite que chaque peptide soit dans des chambres séparées, dans un stylo à usage unique. BioChaperone® CagriSema offre des avantages significatifs en termes de fabrication et d'usage. L'utilisation d'un stylo multi-dose existant permet de remplacer quatre auto-injecteurs pour 4 semaines de traitement par un seul stylo et d'autre part, un tel stylo offre une flexibilité du dosage ce qui pourrait être une évolution prochaine de ces traitements hormonaux.

Adocia présentera les derniers résultats précliniques obtenus avec BioChaperone® CagriSema lors de la prochaine réunion annuelle du PODD (Partnership Opportunities in Drug Delivery - Boston, États-Unis, 27-28 octobre 2025).

La technologie BioChaperone® est en cours d'évaluation pour d'autres formulations de peptides difficiles à formuler. La priorité est d'obtenir un partenariat sur cette technologie.

M1Pram: droits d'exclusivité toujours en vigueur pour Sanofi, poursuite des discussions autour de ce partenariat

M1Pram est une association fixe d'analogues de l'insuline et de l'amyline qui a pour ambition de répondre au besoin médical non couvert de l'obésité chez les personnes insulino-dépendantes. Adocia a accordé à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat sur M1Pram pour 10 millions d'euros⁹. Les discussions autour de ce partenariat sont toujours en cours.

Une étude clinique de phase 2b aux Etats-Unis, prévoyant l'inclusion de 140 patients ayant un diabète de type 1 et un $IMC^{10}>30 kg/m^2$, a été préparée. Adocia a achevé la fabrication des lots cliniques. Le lancement de cette étude est conditionné à la signature d'un accord sur le produit.

⁷ Communiqué de Presse, 12 décembre 2024, ADOCIA et Tonghua Dongbao annoncent le dernier dosage dans une étude clinique de Phase 3 de BioChaperone[®] Lispro, étape associée à un paiement de 10 millions de dollars.

⁸ Communiqué de Presse, 25 juillet 2025, ADOCIA et Tonghua Dongbao annoncent les résultats positifs de l'essai clinique de Phase 3 sur l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro (THDB0206 injection) chez les personnes atteintes de diabète de Type 2.

⁹ Communiqué de Presse, 5 juillet 2023, ADOCIA accorde à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat sur M1Pram pour 10 millions d'euros et obtient l'engagement d'investisseurs pour une levée de fonds de 10 millions d'euros.

¹⁰ L'IMC est l'indice de masse corporelle, calculé de la manière suivante : masse d'une personne en kg, divisée par le carré de sa taille en mètres.

AdoShell®: preuve de concept *in vivo* sur des cellules souches sécrétrices d'insuline et AdoShell® Islets: préparatifs en cours pour la soumission à l'essai clinique

La plateforme technologique innovante AdoShell® est conçue pour implanter des cellules sécrétrices d'insuline humaine provenant, soit de donneurs décédés (îlots de Langherans), soit de cellules souches afin d'obtenir un traitement curatif pour le diabète de Type 1 sans immunosuppression.

Adocia a présenté ses dernières données précliniques sur la technologie AdoShell® lors de deux conférences scientifiques en septembre : la 34ème conférence annuelle de l'European Society for Biomaterials (ESB 2025) et le 61ème congrès de l'EASD (European Association for the Study of Diabetes). Les résultats présentés ont démontré des avancées majeures obtenues avec la plateforme AdoShell®11.

La preuve de concept *in vitro et in vivo* sur des cellules souches sécrétrices d'insuline a été établie. La maturation *in vitro* et *in vivo* après encapsulation d'îlots dérivés de cellules souches immatures dans AdoShell® a été démontrée. La fonctionnalité et l'efficacité à long terme de ces îlots encapsulés ont été confirmées *in vivo*.

Le travail préparatoire pour soumettre une demande d'essai clinique auprès des autorités réglementaires concernant AdoShell® avec des îlots humains a progressé et l'implant a été adapté à l'échelle humaine avec succès. Cependant, les derniers essais réalisés par les chirurgiens ont amené à optimiser le design de l'implant, et des ressources ont été allouées à l'établissement de la preuve de concept sur des cellules souches. En conséquence, le calendrier est ajusté et la soumission est désormais prévue au troisième trimestre 2026.

AdOral®: Administration de peptides par voie orale pour remplacer les injections

Adocia a mis au point une technologie de délivrance orale de peptides, permettant de passer de formes injectables à des formes orales, et a obtenu des résultats précliniques prometteurs sur le semaglutide (GLP-1). Des données sur AdOral[®] Sema ont été présentées à la conférence de l'ATTD 2025 (18ème Conférence internationale sur les technologies et les traitements avancés du diabète, 19-22 mars 2025, Amsterdam, Pays-Bas).

Le seul GLP-1 commercialisé sous forme orale à ce jour, Rybelsus®, a réalisé 3,4 milliards de dollars de vente dans le monde en 2024 et environ 1,8 milliards de ventes au 1er semestre 2025¹². La délivrance orale est un facteur clé pour augmenter l'adhésion des patients atteints de diabète et/ou d'obésité. Cependant, la faible biodisponibilité des peptides administrés par voie orale nécessite la production de quantités extrêmement importantes de peptides, ce qui entraîne un coût de revient élevé et une chaîne d'approvisionnement limitée par une capacité de fabrication restreinte. La technologie AdOral® d'Adocia a démontré jusqu'à présent une biodisponibilité nettement améliorée, ce qui suggère que pour une même capacité de fabrication de peptides, un plus grand nombre de patients pourraient être traités à un coût de revient beaucoup plus faible. La technologie AdOral® a également démontré une variabilité interpatients plus faible en termes d'absorption orale des peptides, ce qui suggère un meilleur contrôle potentiel du profil pharmacocinétique des peptides administrés par voie orale via la technologie AdOral® par rapport aux technologies existantes.

A partir de 2026, le semaglutide sera libre de droit dans de nombreux pays, et de nombreuses sociétés se préparent au lancement de biosimilaires d'Ozempic (forme injectable). Cette situation crée une opportunité pour AdOral® Sema puisque ce produit est breveté et sera libre d'exploitation.

La technologie AdOral® fait actuellement l'objet d'un accord de collaboration de Recherche et de Développement avec un partenaire non divulgué pour une application à une nouvelle incrétine. Tous les coûts liés à cet accord sont à la charge du partenaire.

AdoGel®: administration longue durée de peptide pour réduire les injections

Adocia a pris la décision de mettre en pause le projet AdoGel® afin de concentrer ses efforts techniques sur AdoShell®, BioChaperone®, BC CagriSema, et AdOral®.

¹¹Communiqué de presse du 24 Juin 2025 - ADOCIA présente lors des conférences ADA & IPITA la mise à l'échelle humaine et la bonne transposition d'AdoShell® des îlots pancréatiques humains aux îlots dérivés de cellules souches.

 $^{^{12}}$ Tiré du rapport annuel 2024 et du rapport semestriel 2025 de Novo Nordisk.

Gouvernance

En septembre 2024, le conseil d'administration avait approuvé la cooptation de Valérie Moumdjian au comité d'administration d'Adocia. L'Assemblée Générale du 11 juin 2025 a confirmé cette cooptation.

En outre, le conseil d'administration du 16 avril 2025 a proposé le renouvellement des mandats de Ekaterina Smirnyagina et Olivier Soula. L'Assemblée Générale de 2025 a approuvé ces décisions.

Le Conseil d'administration est composé de 6 membres (2 femmes et 4 hommes). Parmi ces membres, 4 administrateurs sont indépendants.

2.4 Méthodes et principes comptables

2.4.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés résumés du premier semestre 2025, arrêtés par le conseil d'administration du 24 septembre 2025 ont été préparés en conformité avec la norme internationale IAS34, « Information financière intermédiaire » du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués aux comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2025 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2024 tels que décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2024 et présentés au paragraphe 4.1.5 du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2025.

Au 30 juin 2025, la Société disposait d'une trésorerie de 7,1 millions d'euros. Sur le mois de juillet 2025, la Société a reçu l'intégralité de son Crédit Impôt Recherche du au titre de 2024 pour un montant de 2,8 millions d'euros ainsi que le paiement d'étape de 10 millions de dollars (soit 9 millions de dollars compte tenu d'une retenue à la source de 10%) en provenance de son partenaire chinois Tonghua Dongbao portant ainsi sa trésorerie à 15,1 millions d'euros au 31 août 2025. Cette trésorerie renforcée permet à la Société de financer ses activités jusqu'au deuxième trimestre 2026.

Pour étendre son horizon de trésorerie à 12 mois suivant la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels condensés, la Société estime que le montant net des liquidités supplémentaires nécessaires est d'environ 5 millions.

La Société envisage les potentielles sources de financement décrites ci-après :

- Ses plateformes technologiques (BC CagriSema, AdOral®, AdoShell®), pour lesquelles des études de faisabilité sont en cours ou au stade de négociation, sont activement promues afin de conclure un partenariat.
- La totalité ou une partie des BSA émis lors de la levée de fonds de février 2025 pourrait être exercée (émission potentielle de 2,1 millions d'actions à un prix d'exercice de 4,85€ soit un total de plus de 10 millions d'euros).
- Enfin, la Société envisage toujours de recourir au marché pour financer ses recherches.

Le management travaille activement sur ces sources de financement et reste confiant sur ses chances de pouvoir étendre son horizon de trésorerie.

Ainsi, l'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue.

2.4.2 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour les états financiers au 30 juin 2025 et pour la période de six mois close le 30 juin 2025 sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2025 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025

Amendements à IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères : absence de convertibilité des devises adoptés par l'IASB en août 2023 et en novembre 2024 par l'UE

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours ou finalisé au 30 juin 2025

Date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026 :

- Les amendements IFRS 7 et IFRS 9, classification et évaluation des instruments financiers, adopté par l'IASB en mai 2024 adopté par l'UE en mai 2025 ;
- Les améliorations annuelles des normes Volume 11 : amendements à IFRS 1, 7, 9, 10 et IAS 7, adoptés par l'IASB en juillet 2024, processus d'adoption en cours par l'UE.
- Les amendements IFRS 9 et IFRS 7 sur les contrats de fourniture d'énergie renouvelables, adoptés par l'IASB en décembre 2024, et adoptés par l'UE le 30 juin 2025.

Date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2027 :

• Norme IFRS 18, présentation des états financiers et informations à fournir.

Les normes et interprétations d'application non encore obligatoires au 30 juin 2025 n'ont pas été appliquées par anticipation par la Société. Les impacts attendus ne sont pas jugés significatifs, à l'exceptions d'IFRS 18 – « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », pour laquelle la Direction n'a pas finalisé son analyse à date.

<u>Traitement comptable spécifique relatif à l'émission d'actions auxquelles sont attachés des Bons de Souscription d'Actions (ABSA)</u>

Le 28 février 2025, la Société a réalisé un placement privé de 9,7 millions d'euros par augmentation de capital avec émission d'un nombre total de 2 125 000 actions ordinaires nouvelles au prix de 4,58 euros par action, à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'actions. Les BSA immédiatement détachés de chaque action sont cotés sur Euronext Growth et peuvent être exercés pendant 60 mois.

L'analyse IFRS du contrat d'émission des ABSA a montré que les BSA émis dans le cadre de cette opération répondent aux critères de qualification d'instruments de capitaux propres prévus par IAS 32 dans la mesure où la parité et le strike sont définis à l'avance. Ainsi seule la contrepartie de l'émission des actions a été comptabilisée en capitaux propres au 30 juin 2025. Lors de leur émission, ces BSA n'ont fait l'objet d'aucune comptabilisation spécifique et ne feront l'objet d'aucune revalorisation à la juste valeur sur les périodes subséquentes. Ils sont décrits dans la note 6 Capitaux propres. Lors de leur exercice, ces derniers seront comptabilisés en capitaux propres à hauteur de la contrepartie reçue.

2.4.3 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2024. Ces hypothèses relèvent notamment d'IFRS 16 (opération de « sale and lease back »), d'IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions ») et d'IFRS 15 (« Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ») et des IAS 32 & IFRS 9 (traitement des BSA du PACEO & des ABSA notamment).

2.4.4 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont Adocia détient directement ou indirectement le contrôle. Le contrôle est apprécié, conformément à IFRS 10, sur la base de trois critères : le pouvoir, l'exposition aux rendements variables et le lien entre pouvoir et ces rendements.

En mars 2015, la Société a créé une filiale dénommée Adocia Inc. détenue à 100% et consolidée à fin juin 2025 par intégration globale.

En décembre 2023, la Société a créé une filiale dénommée Pramulin Therapeutics, société française, détenue à 100% et consolidée par intégration globale au 30 juin 2025.

Ces filiales sont entrées dans le périmètre de consolidation à la date de leur création et leurs produits et charges sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de cette même date.

Toutes les transactions entre ces deux filiales et la Société ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les états financiers de la Société sont établis en euros qui est la monnaie de présentation des états consolidés. La monnaie de fonctionnement d'Adocia Inc. est le dollar américain tandis que la monnaie de fonctionnement de Pramulin Therapeutics est l'euro.

Les états financiers en devises sont convertis dans les comptes consolidés. Les postes du bilan sont convertis au taux de clôture et les éléments du résultat au taux moyen de l'exercice ; les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Réserve de conversion ».

2.5 Notes aux états financiers consolidés semestriels

NOTE 1	Immobilisations corporelles et financières
NOTE 2	Compléments d'information relatifs aux impôts différés
NOTE 3	Créances clients
NOTE 4	Autres actifs courants
NOTE 5	Classement et juste valeur des actifs financiers
NOTE 6	Capitaux propres
NOTE 7	Dettes financières
NOTE 8	Provisions

NOTE 9	Fournisseurs et autres passifs courants
NOTE 10	Résultat opérationnel
NOTE 11	Chiffre d'affaires
NOTE 12	Autres revenus
NOTE 13	Autres achats et charges externes
NOTE 14	Charges de personnel
NOTE 15	Amortissements et pertes de valeur
NOTE 16	Résultat financier
NOTE 17	Résultat par action
NOTE 18	Parties liées et rémunération des mandataires sociaux
NOTE 19	Engagements hors bilan

NOTE 1 Immobilisations corporelles et financières

Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisition / Dotation	Cession / Reprise	30/06/2025
Terrain	(O)			(0)
Construction (droit utilisation IFRS 16 lease back)	3 0 3 6	189		3 224
Matériel de laboratoire	3 776	37	(2)	3811
Agencement et installations	839	40	0	879
Mobilier Matériel de bureau	1781	136	0	1917
VALEUR COMPTABLE BRUTE	9 431	402	(2)	9831
Terrain	0			0
Construction (droit utilisation IFRS 16 lease back)	622	141		763
Matériel de laboratoire	3 627	52	(2)	3 677
Agencement et installations	412	39	0	451
Mobilier Matériel de bureau	1 653	16		1669
AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION	6 3 1 3	248	(2)	6 560
VALEUR COMPTABLE NETTE	3 118	153	0	3 271

Les immobilisations corporelles nettes sont relativement stables entre décembre 2024 et juin 2025.

Pour mémoire, la ligne Construction correspond au droit d'utilisation, comptabilisé en application d'IFRS 16, représentatif de la quote-part de la valeur du bien dont Adocia conserve le contrôle à travers son contrat de location des locaux de son siège social. Ce droit d'utilisation est réévalué à chaque revalorisation du loyer et est amorti au prorata temporis sur la durée du contrat (12 ans).

Immobilisations financières

Les actifs financiers s'élèvent à 1,4 million d'euros au 30 juin 2025, stables par rapport au 31 décembre 2024. Le poste se compose essentiellement des garanties apportées dans le cadre de l'opération de cession-bail (caution de 3 mois de loyer et dépôt de garantie à première demande pour un montant total de 1,3 million d'euros).

NOTE 2 Compléments d'information relatifs aux impôts différés

La Société n'est pas en mesure de déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon elle pourra résorber son déficit cumulé. Dès lors, aucun actif d'impôt différé relatif à ces déficits n'a été reconnu.

Pour rappel, le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2024 s'élève à 225,7 millions d'euros. Ce report déficitaire n'est pas limité dans le temps.

NOTE 3 Créances clients

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Créances clients brutes	8 123	8 596
Dépréciation		
VALEUR NETTE TOTALE	8 123	8 596

Les créances clients correspondent pour respectivement 7,7 millions d'euros et 8,5 millions d'euros au 30 juin 2025 et 31 décembre 2024 à la créance vis-à-vis de Tonghua Dongbao, montant en baisse compte tenu de l'effet défavorable du cours de change €/USD sur le semestre. Cette créance a été réglée en juillet 2025.

NOTE 4 Autres actifs courants

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Crédit d'impôt recherche	3 972	2 804
Créances de TVA	2 376	2 419
Fournisseurs débiteurs	158	134
Charges constatées d'avance	549	708
Divers	35	35
VALEUR NETTE TOTALE	7 090	6 099

L'intégralité des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.

La Société bénéfice du crédit d'impôt recherche depuis sa création. Elle comptabilise ainsi en créance en fin de période le montant du crédit d'impôt calculé sur les dépenses éligibles de la période en cours. La créance de 4,0 millions d'euros au 30 juin 2025, correspond au CIR à recevoir au titre de 2024 (2,8 millions d'euros) ainsi que l'estimation du CIR à recevoir au titre du premier semestre 2025 (1,2 million d'euros). A noter que le CIR 2024, d'un montant de 2,8 millions d'euros, a été entièrement encaissé sur le mois de juillet 2025.

Le montant de créances de TVA inclut, comme au 31 décembre 2024, 2 millions d'euros relatifs à l'option exclusive accordée à Sanofi en juillet 2023 pour un montant hors taxes de 10 millions d'euros et portée au passif en « autres dettes » pour son montant TTC de 12 millions.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des dépenses courantes.

Le poste « Divers » comprend les créances sociales et autres créditeurs divers.

NOTE 5 Classement et juste valeur des actifs financiers

Les seuls actifs financiers à la juste valeur sont la trésorerie et constituent des actifs financiers à la juste valeur de niveau 1.

NOTE 6 Capitaux propres

Capital social

La Société a été créée le 22 décembre 2005. Le capital de l'intégralité des actions émises a été libéré. La Société détient des actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité.

Suite à l'introduction en bourse, les actions de préférence ont été converties en actions ordinaires et les BSA Ratchet sont devenus caduques.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital de la Société depuis le 30 juin 2023.

	Nombre d'actions (*)	dont actions ordinaires	dont actions de préférence - cat. A	dont actions de préférence - cat. B	Nominal (Euros)
Au 30 juin 2023	9 748 740	9 748 740			974 874
06/07/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	340 694	340 694	_	_	34 069
07/07/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	65 573	65 573	_	_	6 557
20/07/2023 - Emission d'actions gratuites	2 900	2 900	-	_	290
26/07/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	196 703	196 703			19 670
26/07/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1023)	28 672	28 672	_	_	2867
25/07/2023 - Augmentation de capital via placement privé	1 101 320	1 101 320	_	-	110 132
01/08/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA0725)	287 620	287 620	_	_	28 762
14/08/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA0725)	264 770	264 770			26 477
16/08/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA0725)	347 400	347 400	_		34 740
18/08/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	336 914	336 914	_	_	33 691
29/08/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	204 919	204 919	-	-	20 492
30/08/2023 - Emission d'actions gratuites	3 800	3 800	_	_	380
31/08/2023 - Exercice de BSPCE	2 800	2 800	-	-	280
01/09/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA0725)	252 470	252 470	_	_	25 247
08/09/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	204 919	204 919	-	-	20 492
20/09/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	204 919	204 919	-	-	20 492
29/09/2023 - Emission d'actions gratuites	225	225	-	-	23
02/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	102 460	102 460	_	_	10 246
06/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	10 000	10 000	_	_	1000
09/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	163 935	163 935	_	_	16 394
24/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	10 000	10 000	_	_	1000
26/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	40 979	40 979			4 0 9 8
26/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	122 950	122 950	-	-	12 295
06/11/2023 - Exercice de BSPCE	14 000	14 000	_	_	1 400
05/12/2023 - Exercice de BSPCE	2 800	2 800	-	-	280
06/12/2023 - Exercice de BSPCE	5 600	5 600	-	-	560
12/12/2023 - Exercice de BSPCE	8 400	8 400	-	-	840
10/12/2023 - Emission d'actions gratuites	1 175	1 175	-	-	118
14/12/2023 - Emission d'actions gratuites	8 198	8 198	-	-	820
16/12/2023 - Emission d'actions gratuites	1 100	1 100	-	-	110
17/12/2023 - Emission d'actions gratuites	2 975	2 975	-	_	298
12/03/2024 - Emission d'actions gratuites	900	900	_	_	90
25/03/2024 - Augmentation de capital via placement privé	207 683	207 683	_	_	20 768
09/04/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	100 000	100 000	_	_	10 000
26/04/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	25 000	25 000	_	_	2 500

Au 30 juin	2025	18 279 990	18 279 990			1827 999
13/06/2025	- Emission d'actions gratuites	26 000	26 000	_	_	2 600
03/06/2025	- Emission d'actions gratuites	166 300	166 300	-	-	16 630
23/04/2025	- Emission d'actions gratuites	250	250	_		25
•	- Emission d'actions gratuites	3 240	3 240			324
28/02/2025 privé	- Augmentation de capital via placement	2 125 000	2 125 000	_	_	212 500
PACEO 13/02/2025 PACEO	- Emission d'actions suite conversion BSA	60 000	60 000			6 000
12/02/2025	- Emission d'actions suite conversion BSA	30 000	30 000			3 000
PACEO 06/02/2025 PACEO	- Emission d'actions suite conversion BSA	30 000	30 000		<u>-</u>	3 000
31/01/2025	- Emission d'actions suite conversion BSA	60 000	60 000	<u>-</u>		6 000
PACEO 28/01/2025 PACEO	- Emission d'actions suite conversion BSA	60 000	60 000		-	6 000
17/01/2025	- Emission d'actions suite conversion BSA	60 000	60 000			6 000
	- Emission d'actions suite conversion BSA	120 000	120 000			12 000
	- Emission d'actions gratuites	2 690	2690			269
	- Emission d'actions gratuites - Emission d'actions gratuites	1000	1000	-		100
PACEO 14/12/2024	- Emission d'actions gratuites	3 872	3872			387
	- Emission d'actions suite conversion BSA	60 000	60 000	-	-	6 000
	- Emission d'actions suite conversion BSA	100 000	100 000	-	-	10 000
	- Emission d'actions suite conversion BSA	75 000	75 000			7 500
21/10/2024	- Emission d'actions suite conversion BSA	50 000	50 000			5 000
PACEO 29/09/2024	- Emission d'actions gratuites	225	225			23
	- Emission d'actions suite conversion BSA	100 000	100 000	-		10 000
29/08/2024	- Emission d'actions suite conversion BSA	100 000	100 000	-		10 000
PACEO 20/07/2024	- Emission d'actions gratuites	2 900	2 900			20000
	- Emission d'actions suite conversion BSA	40 000	200 000			20 000
PACEO	- Emission d'actions suite conversion BSA	25 000	25 000			2 500
PACEO	- Emission d'actions suite conversion BSA - Emission d'actions suite conversion BSA	10 000	10 000			1000
PACEO	- Emission d'actions suite conversion BSA	37 000	37 000			3 700
PACEO	- Emission d'actions suite conversion BSA	60 000	60 000	_	_	6 000
	- Emission d'actions suite conversion BSA	30 000	30 000		_	3 000
	- Emission d'actions suite conversion BSA	20 000	20 000			2 000
PACEO 15/05/2024 PACEO	- Emission d'actions suite conversion BSA	80 000	80 000			8 000
	- Emission d'actions suite conversion BSA	13 000	13 000			1 300
	- Emission d'actions suite conversion BSA	50 000	50 000			5 000
	- Emission d'actions suite conversion BSA	30 000	30 000			3 000
	- Emission d'actions suite conversion BSA	25 000	25 000			2 500

L'augmentation de 10,6 millions d'euros des lignes de capital et primes au cours du premier semestre 2025 provient des opérations suivantes :

Exercice sur janvier et février 2025 de 300 000 BSA de la ligne de financement en fonds propres mise en place en mars 2024 avec Vester Finance, pour un total de 1,6 million d'euros.

 Augmentation de capital en février 2025 pour 8,9 millions d'euros (9,7 millions d'euros en brut, net des frais de transaction) souscrite par Gérard Soula, Vester Finance ainsi qu'Armistice Capital et un nombre limité d'investisseurs.

A noter que la ligne de financement en fonds propres PACEO s'est terminée en février 2025 avec l'annulation de 50 000 BSA résiduels sur les 1 700 000 BSA initiaux de la ligne. Le traitement comptable de cette ligne de financement est décrit en section 4.1.5.3 du Document d'Enregistrement Universel 2024.

Augmentation de capital

Le 28 février 2025, la Société a annoncé la réalisation d'un placement privé brut de 9,7 millions d'euros par augmentation de capital avec émission d'un nombre total de 2 125 000 actions ordinaires nouvelles au prix de 4,58 euros par action, à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'actions. Le produit brut comprend 0,5 million d'euros provenant de Gérard Soula, président du Conseil d'Administration et co-fondateur de la Société, 0,9 million d'euros provenant de Vester Finance, actionnaire historique de la Société, 7 millions d'euros d'Armistice Capital et 1,3 million d'euros provenant d'un nombre limité d'investisseurs. Les BSA immédiatement détachés de chaque action sont cotés sur Euronext Growth et peuvent être exercés pendant 60 mois.

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques des plans de paiement donnant droit à des options sur actions :

Nature du plan	Bénéficiaires	Conditions de performance	Période d'acquisition des options	Prix d'exercice (*) (euros)
BSPCE 2013 N°1	Salariés	Non	Non jusqu'au 1er janvier 2018	
BSPCE 2013 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	5,76
BSA 2013	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 1er janvier 2016	5,88
BSPCE 2014 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	34,99
BSPCE 2014 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2019	34.99
BSPCE 2014	Salariés et Dirigeants	Oui	dès réalisation des conditions de performance	34,99
SO 2015 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2019	55,64
SO 2015 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2020	71,12
BSPCE 2015	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	74,60
BSPCE 2016	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	61,73
BSA 2017	Consultant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	20,65
SO 2017 N°1	Salarié	Non	jusqu'au 1er janvier 2020	18,00
SO 2017 N°2	Salarié	Non	jusqu'au 1er janvier 2021	19,00
BSPCE 2017	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	16,00
SO 2018	Salariés	Non	jusqu'au 2 mai 2022	17,00
BSA IPF 2019 - Tranche A	IPF Partners	Non	immédiate au 11 octobre 2019	8,57
BSA IPF 2019 - Tranche B	IPF Partners	Non	immédiate au 10 décembre 2019	8,57
SO 2019	Salariés	Non	jusqu'au 10 décembre 2021	8,00
BSA IPF 2020	IPF Partners	Non	immédiate au 20 juillet 2020	7,70
BSA 2021	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 19 mai 2024	8,93
OCA 2021	Vester Finance	Non	immédiate au 26 octobre 2021	0,12
OCA 2022	Vester Finance	Non	immédiate au 30 novembre 2022	0,33
OCA 2023	Vester Finance	Non	immédiate au 25 juillet 2023	0,28

BSA 2023 N°1	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 14 décembre 2025	3,62
BSA 2023 N°2	Administrateurs indépendants	Non	immédiate au 14 décembre 2023	8,39
PACEO 2024 - Tranche 1	Vester Finance	Non	immédiate au 21 mars 2024	9,10
BSA 2024	Administrateurs indépendants	Non	immédiate au 23 avril 2024	8,91
PACEO 2024 - Tranche 2	Vester Finance	Non	immédiate au 13 juin 2024	9,10
BSA Placement privé Fév. 2025	Investisseurs privés	Non	immédiate au 28 février 2025	4,85
BSA 2025	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 18 septembre 2027	3,83

^(*) prix d'exercice à la date de signature du contrat.

Les quantités d'options attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature du plan	Options émises	Options caduques	Options exercées	Options exerçables	Options non exerçables	Valorisation initiale (en milliers d'euros)
BSPCE 2013 N°1	28 000	6 300	21700			107
BSPCE 2013 N°2	22 400	2 100	20 300			85
BSA 2013	20 000		20 000			69
BSPCE 2014 N°1	14 000	14 000				429
BSPCE 2014 N°2	100 000	100 000				3 063
BSPCE 2015	40 000	40 000				2 220
BSPCE 2016	40 000	40 000				1 238
BSA 2017	40 000	25 000		15 000		307
BSPCE 2017	150 000	100 000		50 000		579
SO 2018	23 000	23 000				217
BSA IPF 2019 - Tranche A (*)	131 271		131 271			478
BSA IPF 2019 - Tranche B (*)	131 271		131 271			442
SO 2019	2 000	2 000				8
BSA IPF 2020 (*)	35 005		35 005			128
BSA 2021	10 215			10 215		91
OCA 2021 - 6 568 422 obligations émises	1 502 007		1 502 007			6 322
OCA 2022 - 6 568 422 obligations émises	2 049 968		2 049 968			6 584
OCA 2023 - 566 539 obligations émises	1 152 260		1 152 260			5 665
BSA 2023 N°1	4 500			3 000	1 500	16
BSA 2023 N°2	9 000			9 000		76
PACEO 2024 - Tranche 1	547 740		547 740			ND
BSA 2024	7 200			7 200		64
PACEO 2024 - Tranche 2	1 152 260	50 000	1 102 260			ND
BSA Placement privé Fév. 2025	2 125 000			2 125 000		3 144

BSA 2025	4 500				4 500	17_
TOTAL au 30 juin 2025	9 341 597	402 400	6713782	2 219 415	6 000	31 349

^(*) Tel que calculé lors de la signature

Actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées à certains salariés et/ou dirigeants de la Société depuis 2008. Les quantités attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nom du plan	Attributions initiales	Attributions caduques	Attributions définitives	Attributions en cours
Plan 2008 N°1	42 000	2 100	39 900	
Plan 2008 N°2	5 600		5 600	
Plan 2009	5 600		5 600	
Plan 2010 N°1	5 600		5 600	
Plan 2010 N°1	5 600		5 600	
Plan 2015 N°1 - 10 ans	39 150	2 860	36 290	
Plan 2015 N°2.1	5 000		5 000	
Plan 2015 N°2.2	12 600	1 800	10 800	
Plan 2015 Dirigeant	5 000		5 000	
Plan 2016 Dirigeant	20 000	8 000	12 000	
Plan 2016 N°2	40 000	3 525	36 475	
Plan 2017	9 500	900	8 600	
Plan 2018 N°1	2 700	1 350	1 350	
Plan 2018 N°2	19 050	2 290	16 760	
Plan 2018 N°3	5 600	2 800	2 800	
Plan 2018 N°4	5 600		5 600	
Plan 2018 N°5	11 600	1 900	9 700	
Plan 2019 N°1	3 600	2 700	900	
Plan 2019 N°2	33 300	3 850	29 450	
Plan 2019 N°3	7 300	1525	5 775	
Plan 2020 N°1	9 600	6 000	3 600	
Plan 2020 N°2	11600		11 600	
Plan 2020 N°3	2 700	1350	1 350	
Plan 2020 N°4	4800	1 325	3 475	
Plan 2020 N°5	22 000	4 5 6 0	17 440	
Plan 2021 N°1	5 700	1 400	3 300	1000
Plan 2022 N°1	6 200	2 825	2 021	1 354
Plan 2022 N°2	5 000	900	4 100	
Plan 2022 N°3	16 400		8 740	7 660
Plan 2023 N°1	1800		449	1351
Plan 2024 N°1	1000		250	750
Plan 2024 N°2	169 200	2 900	166 300	
Plan 2024 N°3	26 000		26 000	
Plan 2024 N°4.1	12 600			12 600

Plan 2024 N°4.2	300 500			300 500
Plan 2024 N°5.1	125 500	1750		123 750
Plan 2024 N°5.2	12 000	1 500		10 500
Plan 2024 N°5.3	5 500			5 500
TOTAL	1 022 500	60 110	497 425	464 965

Les mouvements sur les actions gratuites s'analysent comme suit :

En nombre d'actions	Exercice 2025 (6 mois)	Exercice 2024
Attributions en cours au 1er janvier	664 005	28 307
Nouvelles attributions		652 300
Attributions devenues définitives	195 790	11 587
Attributions devenues caduques	3 250	5 015
Attributions en fin de période	464 965	664 005

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 1,3 million d'euros sur le premier semestre 2025.

Dividendes

Il n'y a eu aucune décision de distribution de dividendes au cours du premier semestre 2025.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

Adocia a conclu un contrat de liquidité avec Kepler Capital Market le 19 mai 2014 suite à la résiliation d'un précédent contrat confié à DSF Markets. Adocia a alloué à ce nouveau contrat 15 026 titres Adocia et 300 000 euros en espèces.

Conformément aux termes du contrat de liquidité, la Société a décidé le 10 février 2015 de procéder à une reprise partielle des moyens affectés à ce contrat à hauteur d'un montant de 700 000 euros. Les moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Capital Markets S.A ont été augmentés de 200 000 euros le 10 septembre 2015, puis de 250 000 euros le 12 février 2018.

Au cours du premier semestre 2025, le programme de rachat d'actions a été utilisé exclusivement dans le cadre du contrat de liquidité répondant à l'objectif d'animation et de liquidité des titres de la Société.

Au 30 juin 2025, la Société détenait dans le cadre de ce contrat 43 323 actions ainsi que 67 285,71 euros au crédit du compte de liquidité.

NOTE 7 Dettes financières

Au 30 juin 2025, les dettes financières se montent à 10,5 millions d'euros. Elles comprennent les prêts garantis par l'Etat (PGE) pour un montant de 3,3 millions d'euros ainsi que la dette IFRS 16 relative au contrat de location du siège pour 7,2 millions d'euros.

PGE

La dette de PGE a diminué de 1,3 million d'euros par rapport au 31 décembre 2024 à la suite des remboursements effectués sur le premier semestre 2025.

En août 2020, Adocia a obtenu un prêt de 7 millions d'euros souscrit auprès de BNP, HSBC, LCL et Bpifrance sous forme d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) qui prévoyait des remboursements dès la deuxième année et jusqu'en août 2026. Après avoir opté pour un premier différé d'un an en juin 2021, Adocia a signé avec ses prêteurs un accord pour un deuxième différé de 12 mois en août 2023 afin de rééchelonner les remboursements tout en conservant une maturité inchangée à fin août 2026. Les remboursements ont ainsi repris en août 2024.

Dette locative - IFRS 16

Conformément à IFRS 16, une dette locative de 7,5 millions d'euros a été comptabilisée dans le cadre de l'opération de « Sale and Lease Back » réalisée en mars 2022. Cette dette correspond à l'actualisation sur 12 ans des loyers prévus au contrat en adoptant un taux d'actualisation de 10%. Au 30 juin 2025, le capital restant dû s'élève à 7,0 millions et les intérêts courus à payer au titre de la période s'élèvent à 0,2 million d'euros soit une dette totale de 7,2 millions d'euros. La stabilité de cette dette au 30 juin 2025 est liée aux effets compensés de la réévaluation de 0,2 million suite à la hausse du loyer compensée par le remboursement théorique de la dette de 0,2 million.

A fin juin 2025, la classification en courant et non courant est la suivante :

En milliers d'euros	Courant	Non courant	30/06/2025	31/12/2024
PGE	2 599	651	3 249	4 548
Autres dettes financières (dette IFRS 16)	689	6 5 3 1	7 220	7 282
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 288	7 181	10 469	11830

NOTE 8 Provisions

En milliers d'euros	Avantages au personnel	Autres provisions LT	Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an	TOTAL
VALEUR AU 31 DECEMBRE 2024	684	0	96	781
Dotations	53		2	56
Reprise avec utilisation				0
Reprises sans utilisation				0
VALEUR AU 30 JUIN 2025	737	0	99	836

Les provisions sont constituées principalement de (i) la provision pour indemnités de départ à la retraite, estimée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective 176, (ii) une provision relative au forfait social sur attribution d'actions gratuites.

Passifs éventuels

La Société a été assignée au fond devant le Tribunal de Commerce, en date du 13 mars 2024, par la société OneHealth Partners (société de conseil financier), cette dernière réclamant le paiement d'une commission de succès (pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros) sur le fondement d'un contrat d'accompagnement aux fins de restructuration de sa dette.

Aucune provision n'a été constatée au 30 juin 2025 comme au 31 décembre 2024, la Société estimant que les conditions de versement de cette commission n'ont pas été remplies et que la demande de OneHealth Partners est infondée comme détaillé dans le document d'enregistrement universel 2024 en paragraphe 1.4.6.

Le maintien en passif éventuel reste inchangé.

NOTE 9 Fournisseurs et autres passifs courants

Les passifs courants de la Société s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Fournisseurs	1 950	3 530
Comptes auxiliaires fournisseurs	1 162	2 200
Factures non parvenues	788	1331
Autres passifs courants	14 601	13 967

TOTAL PASSIFS COURANTS D'EXPLOITATION	16 551	17 497
Produits constatés d'avance	0	0
Autres dettes	12 182	12 119
Dettes fiscales et sociales	2 419	1848

L'intégralité des dettes fournisseurs et des autres passifs courants a une échéance à moins d'un an et concerne des dépenses courantes.

Le poste « fournisseurs » s'élève à 1,9 million d'euros au 30 juin 2025 contre 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2024. Cette diminution s'explique par une activité concentrée en fin d'année 2024, qui s'est régularisée en 2025.

Le poste « dettes fiscales et sociales » comprend les rémunérations dues, les dettes auprès des organismes sociaux et autres dettes fiscales et sociales. Il s'élève à 2,4 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 1,8 million d'euros au 31 décembre 2024. Cette augmentation s'explique principalement par le provisionnement à fin juin 2025 de dettes sociales payées habituellement en décembre.

Le poste « autres dettes » inclut, comme au 31 décembre 2024, le droit d'option accordé à Sanofi pour négocier un accord global sur M1Pram pour 12 millions d'euros TTC reçu en juillet 2023.

Le total des passifs courants d'exploitation s'élève à 16,6 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 17,5 millions d'euros au 31 décembre 2024.

NOTE 10 Résultat opérationnel

En milliers d'euros	Notes	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Produits opérationnels		2 199	1 445
Contrats de recherche et revenus de licences	11	1031	0
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	12	1 168	1 445
Charges opérationnelles		(11 131)	(9 719)
Achats consommés		(389)	(437)
Charges de personnel	14	(5 924)	(4 414)
Charges externes	13	(4 431)	(4 459)
Impôts et taxes		(117)	(120)
Dotation aux amortissements & provisions	15	(270)	(288)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(8 932)	(8 274)
Autres produits et charges opérationnels non courants		0	0
RESULTAT OPERATIONNEL		(8 932)	(8 274)

$R\'epartition \ des \ charges \ par \ destination:$

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(8 341)	(7 072)
Frais généraux	(2 790)	(2 646)
CHARGES OPERATIONNELLES	(11 131)	(9 719)

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Achats consommés	(389)	(437)
Charges de personnel	(4 578)	(4 262)
Paiements en actions	(1 346)	(152)
Charges externes	(4 431)	(4 459)
Impôts et taxes	(117)	(120)
Dotation aux amortissements et provisions	(270)	(288)
CHARGES OPERATIONNELLES	(11 131)	(9 719)

NOTE 11 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Contrat de recherche et de collaboration	1031	0
Revenus des licences	0	0
CHIFFRE D'AFFAIRES	1031	0

Le chiffre d'affaires reconnu sur le premier semestre de l'année 2025 de 1 million d'euros reflète les revenus liés à l'étude de faisabilité relative à la technologie AdOral®, appliquée à une nouvelle incrétine pour un partenaire non divulgué à ce jour. La Société n'avait pas comptabilisé de chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'année précédente.

NOTE 12 Autres revenus

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Crédit d'impôt recherche	1 168	1 445
Autres	0	0
AUTRES REVENUS	1 168	1 445

Le Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 1,2 million d'euros au 30 juin 2025, comparé à 1,4 million d'euros au 30 juin 2024, en lien avec la baisse des dépenses éligibles sur le semestre.

NOTE 13 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux. Ces dépenses s'élèvent à 11,1 millions d'euros au 30 juin 2025, en hausse de 1,4 million d'euros par rapport à la même période en 2024. Cette augmentation est principalement liée à l'importance de la charge IFRS 2 sans impact sur la trésorerie, liée aux nouveaux plans d'actions gratuites 2024 pour 1,2 million ainsi que l'impact de change sur la créance Tonghua Dongbao, créance en USD et non réglée au 30 juin 2025 qui a généré une perte de change nette de 0,8 million d'euros sur le semestre, hausse partiellement compensée par une baisse des dépenses de R&D.

NOTE 14 Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
3 089	2 947
1 488	1315
1 346	152
5 924	4 414
	(6 mois) 3 089 1 488 1 346

	30/06/2025	30/06/2024
Techniciens	31	32
Cadres	46	47
EFFECTIF TOTAL	77	79

Au 30 juin 2025, la Société comptait 32 chercheurs titulaires d'un doctorat en science, médecine ou pharmacie soit 41% de l'effectif total. Près de 80% des effectifs sont directement affectés aux opérations de recherche et développement.

Les charges de personnel, hors paiements fondés sur les actions, se sont élevées à 4,4 millions d'euros au 30 juin 2025, en hausse de 7% par rapport au 30 juin 2024. Cette hausse est liée à la prime exceptionnelle attribuée à Gérard Soula conformément aux décisions de l'AG 2025, les effectifs étant restés stables autour de 76 ETP moyen (Equivalents Temps Plein) sur le premier semestre 2025 comme à la même période l'année précédente.

NOTE 15 Amortissements et pertes de valeur

Les dotations nettes aux amortissements et aux provisions s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Amortissements et Provisions sur immobilisations	251	254
Dotations immobilisations corporelles	108	124
Dotations immobilisations incorporelles	2	2
Dotations immobilisations crédit-bail	0	0
Dotations immobilisations lease back	141	128
Dotations / Reprises aux Amortissements et Provisions	19	35
Provisions pour risques et charges (dotations)	2	15
Provisions pour risques et charges (reprise)	0	0
Provisions sur actif circulant (dotations)	17	20
Provisions sur actif circulant (reprise)		
AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR	270	288

NOTE 16 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Coût de l'endettement financier net	(371)	(593)
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0	0
Intérêts calculés sur emprunts et avances conditionnées	(371)	(593)
Perte et gains de change	(20)	28
Autres produits et charges financières	(13)	(107)
RESULTAT FINANCIER	(403)	(672)

Le résultat financier est principalement constitué de l'impact des charges calculées sur la dette de loyer IFRS 16.

NOTE 17 Résultat par action

	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
RESULTAT NET CONSOLIDE (En milliers d'euros)	(9 336)	(11 071)
Nombre moyen d'actions	17 367 167	14 342 964
RESULTAT NET (PERTE) PAR ACTION (en euros)	(0,54)	(0,77)
RESULTAT NET (PERTE) PAR ACTION PLEINEMENT DILUE (en euros)	(0,54)	(0,77)

NOTE 18 Parties liées et rémunérations des mandataires sociaux

Les principales parties liées sont les principaux dirigeants de la Société, ainsi que ses administrateurs.

Les rémunérations versées aux parties liées sont décrites dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	30/06/2025 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Avantage court terme	497	319
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiements fondés sur des actions	455	38
TOTAL REMUNERATIONS VERSEES AUX PARTIES LIEES	952	357

NOTE 19 Engagements hors bilan

La Société n'a pas d'engagement hors bilan au 30 juin 2025.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2025



Chapitre 3

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2025

39

3

3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2025

AGILI(3F)

ERNST & YOUNG et Autres

Adocia

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

AGILI(3F)

69, boulevard des Canuts 69004 Lyon S.A.S. au capital de € 324 300 840 062 442 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène 10-12, boulevard Marius Vivier Merle 69393 Lyon cedex 03 S.A.S. à capital variable 438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

Adocia

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de la société Adocia, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4.1 « Base de préparation des états financiers » des comptes consolidés semestriels condensés qui expose les éléments qui soustendent la continuité d'exploitation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels condensés.

Lyon, le 25 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes

AGILI(3F)

ERNST & YOUNG et Autres

Cédric Desachy

Sylvain Lauria



Chapitre 4

4 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION 44

4 Attestation du responsable de l'information

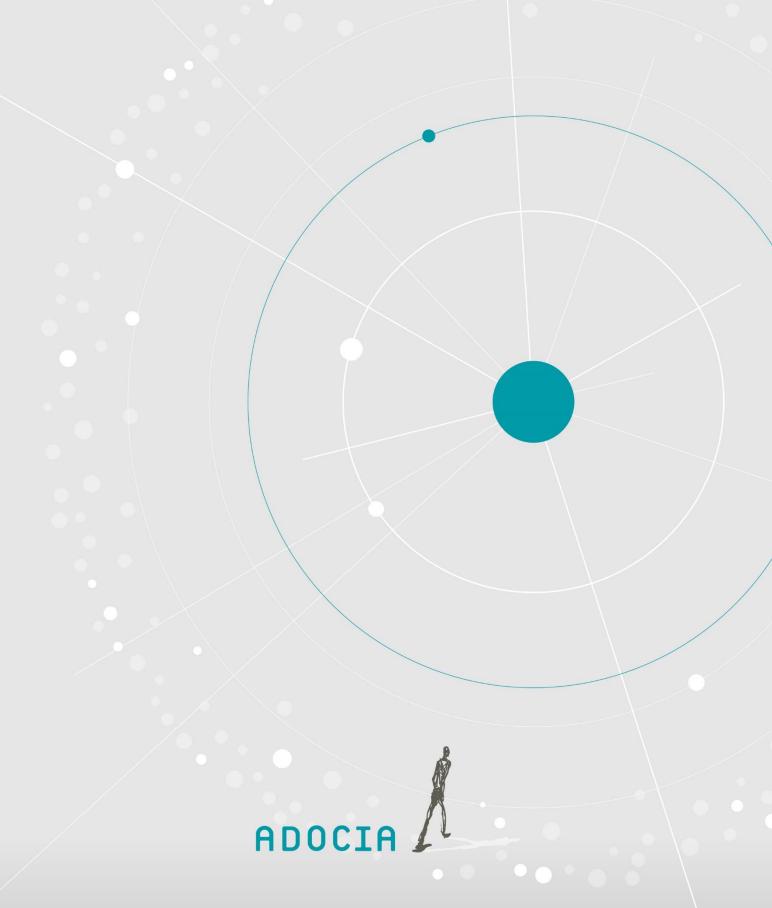
« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé arrêtés au 30 juin 2025 sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Adocia, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 25 septembre 2025

Olivier Soula Directeur Général

Commentaires /
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••
••••••
••••••

••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
••••••••••••••••••••••••••••••••••••
••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
••••••



115 avenue Lacassagne, 69003 Lyon – FRANCE Tél. +33 4 72 610 610

www.adocia.com